



Une municipalité grandeur nature

1321 chemin de Béthanie, Béthanie, QC J0H 1E0

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ACTON
MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE**

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 08 avril 2024, un avis de motion a été donné par monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5, qu'à une séance ultérieure sera déposé pour adoption le règlement intitulé « **RÈGLEMENT NO 298-24 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 168-07 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE ET UNE DÉLÉGATION DE CERTAINS POUVOIRS DU CONSEIL** ».

Ce règlement a pour but de prévoir, notamment, le moyen utilisé pour garantir la disponibilité des crédits préalablement à la prise de toute décision autorisant une dépense ou le type de dépenses projetées.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut le faire, en s'adressant au bureau municipal, aux jours et heures d'ouverture.

Ce règlement sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire prévue le lundi 13 mai 2024.

Donné à Béthanie ce vingt-deuxième jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

Ann-Renée Coulombe
Directrice générale et
Greffière-trésorière